



Rapport du Président à la Séance Plénière

Séance du 22 novembre 2019

Rapport n°	19SP-2205
Commission(s)	Commission des Finances du 18 novembre 2019
Objet	Orientations budgétaires 2020

S'inscrivant dans un contexte économique, sociétal, environnemental marqué par un cumul de transitions en constante accélération, qui sont à la fois sources de fractures – sociale, territoriale, générationnelle – mais aussi d'innovations et d'opportunités, **les orientations budgétaires au titre de 2020 témoignent, avec une acuité particulière, de la clairvoyance et de la force de notre projet politique au service du Grand Est et de nos concitoyens.**

A rebours de toute posture frileuse, attentiste ou de simple gestion, elles procèdent en effet de **choix forts, affirmés et pleinement assumés**, pour une action régionale que nous voulons encore plus offensive et mobilisatrice, **en cohérence avec les valeurs et engagements qui fondent notre mandature.**

Ces orientations traduisent le volontarisme avec lequel notre collectivité assure, dans leur plénitude, les responsabilités qui lui incombent au regard de ses compétences et domaines d'intervention. Elles poursuivent un double objectif, parfaitement complémentaire :

- **Donner au Grand Est toutes les armes nécessaires pour pouvoir se projeter dans l'avenir avec confiance**, pour ne pas subir les évolutions mais au contraire en tirer pleinement parti et ainsi affirmer son attractivité, sa compétitivité et son exemplarité, dans un environnement qui sera toujours plus concurrentiel.

En ce sens, **la Région Grand Est s'affirme comme la collectivité de la modernité et de l'avenir.** Ces orientations en témoignent : nous ne craignons pas d'investir fortement, résolument, et en voyant loin.

Les grands projets structurants que nous avons déjà collectivement engagés – notamment dans le domaine du ferroviaire, du Très Haut Débit, ou encore de l'éducation numérique –, se poursuivront sur la base d'un ambitieux Plan Pluriannuel d'Investissement 2020- 2023. Ces projets, ces stratégies, sont, chacun le sait, **la condition incontournable si l'on veut asseoir sur des bases renouvelées, solides et durables, le développement et la prospérité de notre région, la vitalité de nos territoires et de nos secteurs d'activités, l'avenir des jeunes générations.**

Agir pour préparer l'avenir a, il faut le relever, une portée immédiate : d'une part, au bénéfice de nos concitoyens, à l'instar du déploiement du Très Haut Débit, qui leur profite immédiatement, au fur et à mesure de sa réalisation ; d'autre part, en termes d'attractivité renforcée du Grand Est, de ses secteurs d'activités et de connaissances, de ses territoires, comme en attestent les plus de 2,3 milliards d'euros d'investissements étrangers réalisés au cours de ces derniers mois dans notre région.

- **Dans le même temps, nous poursuivons cette impérieuse nécessité qui est de faire du Grand Est d'aujourd'hui une terre d'équilibre, d'équité, du bien vivre, où chacun sur le territoire régional trouve les moyens de s'accomplir** sur le plan personnel et professionnel, dans un environnement et un cadre de vie préservés et valorisants.

En ce sens, notre Région affirme, au quotidien, au travers de ses interventions et de ses initiatives volontaristes, **sa place et son rôle de collectivité de la proximité et de la solidarité.**

Cette double exigence irrigue l'ensemble de nos politiques et structure l'action régionale à tous les niveaux.

Notre action est donc resserrée autour de **trois grands axes**, interdépendants et indissociables, formant le **triptyque d'un développement véritablement durable**. Les clés du développement économique et social d'aujourd'hui et de demain, imposent de **réussir les grandes transitions – écologique, numérique et économique –**, considérées dans toutes leurs composantes, pour en tirer pleinement parti.

Les **deux premiers axes** leur sont donc respectivement consacrées, avec l'ambition d'**affirmer le Grand Est comme région pilote en ces domaines**. Une ambition qui se fonde largement sur les formidables potentiels, atouts et savoir-faire que recèle notre territoire et que notre collectivité continuera de conforter et de promouvoir.

Le troisième axe est une exigence quasi morale : assurer **la cohésion territoriale et sociale du Grand Est.**

Notre collectivité est consciente de l'existence et du risque – avéré et potentiel - de fractures, de rupture d'égalité et de déclassement entre les territoires et entre les citoyens. Elle entend parfaitement les messages dont les mouvements sociaux se font l'expression depuis ces derniers mois.

La Région continuera donc de s'investir fortement, dans la proximité et avec des modalités renforcées et renouvelées **de co-construction, d'écoute et de dialogue**, pour moderniser notre action, conforter le lien social, permettre à chacun de se réaliser, favoriser le développement équitable et solidaire des territoires, **in fine restaurer la confiance partout et pour tous en Grand Est.**

Ces orientations 2020 s'inscrivent par ailleurs dans un cadre budgétaire et financier qui connaît des mutations profondes.

Plusieurs contraintes pèsent de manière conjointe sur la construction des futurs budgets régionaux.

La contractualisation inscrite dans la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour 2018 impose une progression des dépenses réelles de fonctionnement plafonnée à 1,2% par an, **inflation comprise**.

Par ailleurs, les réformes de l'apprentissage (perte de la compétence et de la responsabilité du Conseil Régional) et de la formation professionnelle en 2018 (lancement du PACTE et du Plan d'Investissement dans les Compétences - PIC), l'intégration des compétences transférées depuis 2017 (transport scolaire et interurbain notamment), comme de la montée en puissance de la mobilisation des fonds européens dont la Région assure directement la gestion depuis 2015, ont un impact inédit sur la structure du budget et sur les équilibres financiers qui en résultent, rendant difficiles et peu pertinentes la comparaison avec les exercices précédents.

Pour autant, notre collectivité maintient son ambition et ses exigences en matière de gestion budgétaire et d'investissement. A ce titre, les orientations qui vous sont proposées réaffirment l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, de préservation des capacités d'autofinancement à long terme, d'efficacité de ses dépenses d'intervention, et l'ambition de sa politique d'investissement qui mobilisera plus de trois milliards d'euros sur trois ans.

* * *

Il vous est proposé :

- **de débattre** des orientations budgétaires 2020 ;
- **de donner acte** de la communication du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Le Président du Conseil régional



Jean ROTTNER